# **AREVA SA**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

# **AREVA SA**

Société anonyme au capital de 1 456 178 438 €
Siège social : Tour Areva - 1 place Jean Millier 92400 Courbevoie
RCS : Nanterre B 712 054 923

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

MAZARS

**ERNST & YOUNG AUDIT** 

#### MAZARS

61, rue Henri Regnault 92075 Paris-La Défense Cedex

# **ERNST & YOUNG Audit**

1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Areva, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

# I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels qui expose le contexte de l'arrêté, la situation de liquidité du Groupe Areva et les éléments d'appréciation relatifs à l'application du principe de continuité d'exploitation.

#### MAZARS

61, rue Henri Regnault 92075 Paris-La Défense Cedex

## **ERNST & YOUNG Audit**

1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

# II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans les conditions décrites dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- le paragraphe 2.2 « Immobilisations financières » de la note 2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les modalités de réalisation de ces évaluations et avons apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles du groupe. Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes annuels ;
- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société qui ont pour objet de recenser, d'évaluer et de traduire au plan comptable les risques, les litiges ainsi que les passifs éventuels d'Areva. Nous avons également vérifié que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans les états financiers et notamment dans la note 6.8 de l'annexe aux comptes annuels;
- Dans le cadre de notre appréciation de la continuité d'exploitation, nous avons effectué un examen de la situation de liquidité détaillée dans la note 1.1 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des prévisions de trésorerie, des échéanciers des dettes, des lignes de crédit existantes, ainsi que des covenants qui leur sont applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### MAZARS

61, rue Henri Regnault 92075 Paris-La Défense Cedex

#### ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

# III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 31 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

ouis Simon

Cédric Haaser

MAZARS

Aymeric de La Morandière

**ERNST & YOUNG Audit** 

Jean Bouquot

# **AREVA SA**

**COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2015** 

# **SOMMAIRE**

В	LAN		4
C	OMPTE DE	RESULTAT	6
Α	NNEXE AU	X COMPTES ANNUELS	8
1.	ELEME	NTS NOTABLES DES COMPTES 2015	8
	1.1.	Contexte de l'arrêté des comptes 2016	8
	1.2.	Dépréciation de titres de participations et créances rattachées	10
	1.3.	Création d'ADWEN	
	1.4.	Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental	11
2.	PRINCI	PES ET METHODES COMPTABLES	11
	2.1.	Evaluation des actifs corporels et incorporels	11
	2.2,	Immobilisations financières	11
	2.3.	Créances et dettes	12
	2.4.	Instruments financiers	12
	2.5.	Valeurs mobilières de placement	12
	2.6.	Comptes courants financiers	12
	2.7.	Emprunts obligataires	12
	2.8.	Provisions pour risques et charges	13
	2.9.	Avantages du personnel	13
	2.10.	Résultat exceptionnel	13
	2.12.	Informations fiscales	13
3	EVENE	MENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	14
4	NOTES	SUR LE BILAN	15
	4.1.	Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles	15
	4.2.	Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles	16
	4.3.	Immobilisations financières	<b>1</b> 7
	4.4.	Dépréciations des immobilisations financières	<b>1</b> 8
	4.5.	Etat des créances	<b>1</b> 9
	4.6.	Produits à recevoir	20
	4.7.	Trésorerie	21
	4.8.	Composition du capital	22
	4.9.	Capitaux propres	22
	4.10.	Provisions pour risques et charges	23
	4.11.	Etat des dettes	24
	4.12.	Charges à payer	26

5. NOT	TES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	27
5.1.	Résultat d'exploitation	
5.2.	Résultat financier	27
5.3.	Résultat exceptionnel	28
5.4.	Impôts sur les bénéfices	
6. INFO	ORMATIONS COMPLEMENTAIRES	29
6.1.	Effectifs	29
6.2.	Retraite et autres avantages au personnel	29
6.3.	Informations en matière de crédit-bail	30
6.4.	Exposition de la société aux risques de marché	31
6.5.	Entreprises liées	
6.6.	Engagements hors bilan	35
6.7.	Rémunération des mandataires sociaux	
6.8.	Litiges et passifs éventuels	36
6.9.	Tableau des filiales et participations	37

# **BILAN**

Actif	Note		2015 Amortissements		2014
En milliers d'euros	Annexe	Brut	& Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé	1				
Actif immobilisé					
Frais de recherche et de développement	W. V.				E4 006
Concessions, brevets et droits similaires	West of the second	148 061	95 171	52 890	51 096
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					10.750
Immobilisation incorporelles en cours		2 639		2 639	12 752
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	44/42			A 7	*****
Total immobilisations incorporelles	4.1/4.2	150 701	95 171	55 529	63 849
Terrains	Control of the Contro	204		204	204
Constructions		114	114		
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		174	75	98	1
Autres immobilisations corporelles		86 825	67 402	19 423	20 604
Immobilisations corporelles en cours		5 766		5 766	10 166
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Total immobilisations corporelles	4.1/4.2	93 082	67 591	25 491	30 974
Participations		8 467 665	6 155 573	2 312 092	2 313 045
Créances rattachées à des participations		5 597 158	549 455	5 047 703	5 297 680
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)	200				
Autres titres immobilisés		183	59	124	14 359
Prêts	177			f	
Autres immobilisations financières	Principal party	22 422	5 921	16 501	21 593
Total immobilisations financières	4.3/4.4	14 087 428	6 711 008	7 376 420	7 646 677
Total actif immobilisé		14 331 211	6 873 770	7 457 441	7 741 499
Actif circulant	The state of the s				
Matières premières et approvisionnements	The second of	1. 最高量			
En-cours de production	and the same				
Produits intermédiaires et finis	Trans.				
Marchandises	4				
Total stocks et en-cours	9-				
Avances et acomptes versés sur commandes		23 753		23 753	23 647
Créances clients et comptes rattachés		101 685		101 685	113 492
Autres créances		479 105	749	478 355	377 132
Capital souscrit et appelé, non versé					
Total créances	4.5	580 790	749	580 041	490 625
Valeurs mobilières de placements		428 467	286	428 181	1 481 032
Instruments de trésorerie		55 700		55 700	12 600
Disponibilités	1	1 911 363	9 722	1 901 641	1 776 828
Total trésorerie	4.7	2 395 530	10 009	2 385 522	3 270 460
Charges constatées d'avance	of the second	15 657		15 657	2 672
Total actif circulant		3 015 730	10 758	3 004 972	3 787 404
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	12 768		12 768	16 480
Primes de remboursement des obligations		17 095		17 095	20 690
Ecarts de conversion actif			<b>国际产生</b>		
TOTAL GENERAL ACTIF		17 376 804	6 884 529	10 492 275	11 566 074

Passif En milliers d'euros	Note Annexe	2015	2014
Capital social	4.8	1 456 178	1 456 178
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10	1 148 130	1 148 130
Réserve légale		145 618	145 618
Réserves statutaires ou contractuelles	ž 5.		
Autres réserves	5	9 707	9 707
Report à nouveau		- 1 413 175	3 896 177
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		- 2 915 938	- 5 309 351
Subventions d'investissement	1/3	654	986
Provisions réglementées		7.895	6 230
Total capitaux propres	4.9	- 1 560 931	1 353 674
Autres fonds propres		4. 14. 14. 14.	
Produits des émissions de titres participatifs	1.0		
Avances conditionnées	4	83	73
Total autres fonds propres		83	73
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	P.	1 515 629	200 656
Provisions pour charges		40 871	48 127
Total provisions pour risques et charges	4.10	1 556 500	248 783
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		5 867 450	5 861 685
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		201 797	459 495
Emprunts et dettes financières divers	14	3 575 483	2 979 907
Avances et acomptes reçus sur commandes	,		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	* .	99 811	127 771
Dettes fiscales et sociales	4	. 17 510	22 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		471	147
Autres dettes	10	518 259	377 356
Instruments financiers		147 455	70 293
Produits constatés d'avance		68 388	64 722
Total dettes	4.11	10 496 623	9 963 543
Ecarts de conversion passif	100		
TOTAL GENERAL PASSIF		10 492 275	11 566 074

# **COMPTE DE RESULTAT**

En milliers d'euros	Note Innexe	2015	2014
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises	100		
Ventes de produits			
Prestations de services	* (4.5)	452 145	487 137
Chiffre d'affaires (1)	146	452 145	487 137
Production stockée			
Production immobilisée		10 148	15 549
Subventions d'exploitation	Ŷ.		
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		4 817	4 035
Transferts de charges	1	10	3 188
Autres produits	(m <sup>2</sup> )	494	440
Total produits d'exploitation		467 614	510 349
Charges d'exploitation			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		- 1 662	- 154
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		553 739	610 740
Impôts taxes et versements assimilés		3 521	4 189
Salaires et traitements		10 791	8 991
Charges sociales	2	6 385	7 140
Dotations d'exploitation		27 756	37 093
Autres charges	11-14-1	4 565	5 442
Total des charges d'exploitation	13-16-1	605 094	673 442
Résultat d'exploitation	5.1	- 137 480	- 163 093
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré		•	
Produits financiers			
De participations		223 799	209 553
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		70	152
Autres intérêts et produits assimilés	+	170 747	113 399
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	41	992 036	1 238
Transferts de charges			
Différences positives de change	16.0	796 818	438 962
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	ne in	1 529	4 327
Total des produits financiers	12.44	2 184 999	767 631
Charges financières	100		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4	3 676 817	5 162 720
Intérêts et charges assimilées		465 583	322 936
Différences négatives de change		794 808	441 457
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	565	1 117
Total des charges financières	101070	4 937 773	5 928 229
RESULTAT FINANCIER	5.2	- 2 752 774	- 5 160 598
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	175	- 2 890 254	- 5 323 691
(1) dont exportations directes		60 408	54 052

# **COMPTE DE RESULTAT (SUITE)**

En milliers d'euros	Note Annexe	2015	2014
Produits exceptionnels		To an and the second	
Sur opérations de gestion	150	3 648	298
Sur opérations en capital		21 664	26 439
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations		171 886	240 665
Transfert de charges			
Total des produits exceptionnels		197 198	267 402
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		5 229	26 419
Sur opérations en capital		46 197	101 870
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	in the second	260 775	197 270
Total des charges exceptionnelles	6-1	312 201	325 559
Résultat exceptionnel	5.3	- 115 002	- 58 157
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	5.4	- 89 319	- 72 496
RESULTAT NET	1	- 2 915 938	- 5 309 351

# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le total est de 10 492 275 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage une perte de 2 915 938 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

#### Cette annexe comprend:

- Les faits marquants de l'exercice
- Les principes et méthodes comptables
- Les notes sur le bilan
- Les notes sur le compte de résultat
- Les informations complémentaires

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 février 2016. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2016.

Pour mémoire, le 8 janvier 2015, l'assemblée générale extraordinaire d'AREVA 5A a décidé la transformation de la forme de gouvernance de la société de société anonyme à conseil de surveillance et directoire à société anonyme à conseil d'administration. Le même jour, le conseil d'administration nouvellement nommé a choisi de dissocier la présidence du conseil et l'exercice de la direction générale. MM. Philippe Varin et Philippe Knoche ont été nommés président du conseil d'administration et directeur général d'AREVA, respectivement.

#### 1. ELEMENTS NOTABLES DES COMPTES 2015

#### 1.1. Contexte de l'arrêté des comptes 2015

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre des mesures annoncées le 4 mars 2015 lors de la publication des comptes de l'exercice 2014, et des orientations relatives à la transformation de la filière nucléaire française, annoncées le 3 juin 2015 par la Présidence de la République. Des étapes importantes ont été franchies au cours de l'année 2015 et des premières semaines de l'année 2016, notamment sur les éléments suivants :

- Des discussions avancées avec EDF en vue de la cession d'au moins 75% du capital d'AREVA NP, à l'exclusion du contrat OL3;
- Le recentrage d'AREVA sur les activités du cycle nucléaire, avec l'annonce de l'arrêt ou de la cession des activités ne faisant pas partie du cœur de métier;
- Un plan de compétitivité visant 1 milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017, incluant un plan de restructuration ;
- La préparation d'un plan de financement 2015-2017, comprenant notamment une augmentation de capital d'AREVA de 5 milliards d'euros.

# Discussions engagées avec EDF en vue de la cession d'AREVA NP

AREVA et EDF poursuivent leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75% d'AREVA NP à EDF.

- Les deux sociétés ont conclu le 29 juillet 2015 un protocole d'accord préliminaire présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs;
- L'étape suivante a été franchie lors du Conseil d'Administration d'AREVA du 27 janvier 2016, qui a accueilli favorablement la convergence des négociations engagées avec EDF concernant la valorisation des activités d'AREVA NP, et a donné mandat au Directeur général pour finaliser la négociation. AREVA a trouvé un accord avec EDF sur une valeur indicative pour 100 % des fonds propres de 2,5 milliards d'euros à la date de réalisation de l'opération, hors OL3, avec un mécanisme de complément de prix, fonction notamment des performances d'AREVA NP sur la période 2017-2018, pouvant atteindre un montant maximum de 350 millions d'euros. Cette proposition est susceptible d'être ajustée, à la hausse comme à la baisse, en fonction des comptes établis à la date de réalisation de l'opération.
  - AREVA conserverait une participation stratégique dans AREVA NP d'au moins 15% à laquelle seraient associés des droits de gouvernance adaptés à la qualité d'actionnaire minoritaire stratégique d'AREVA.
  - La finalisation de l'opération resterait notamment soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités du transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA.
  - L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2017 après consultation des instances représentatives du personnel, obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération

#### Recentrage sur les activités du cycle nucléaire

La cession, l'arrêt ou la transformation en coentreprise des activités n'entrant pas dans le cœur des activités du nouvel AREVA recentré sur le cycle nucléaire ont été annoncés ou réalisés au cours de l'année 2015 :

- Eolien en mer: le 9 mars 2015, AREVA et GAMESA ont finalisé la création de la co-entreprise ADWEN;
- Solaire : les discussions avec des repreneurs potentiels n'ont pas abouti, et le dernier projet en cours d'exécution a fait l'objet le 16 janvier 2016 d'un accord avec le client ayant pour objet de terminer le contrat.
- Mesures nucléaires: à l'issue d'un appel d'offres engagé en juin 2015 en vue de céder ses filiales Canberra Industries
   Inc. et Canberra France S.A.S., spécialisées dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires. AREVA a sélectionné le 24 décembre 2015 le projet de Mirion (soutenu par le fond de capital investissement Charterhouse);
- AREVA TA: le principe d'une prise de participation majoritaire de l'Agence des Participations de l'Etat au capital d'AREVA TA été annoncé par un communiqué de presse le 17 décembre 2015 et confirmé le 27 janvier 2016.

#### Plan de restructuration

Le groupe a annoncé un objectif de réduction des frais de personnel de 18% dans le monde (15% en France) s'appuyant sur la renégociation des rémunérations, l'organisation du temps de travail et l'ajustement des effectifs entrainant la suppression de 5 à 6.000 postes, dont 3 à 4.000 en France, d'ici fin 2017.

En France, un accord de groupe a été signé le 19 octobre 2015 avec les partenaires sociaux. Les mesures sont fondées sur le volontariat. Les procédures de consultation des instances représentatives du personnel sont en cours et sous réserve de leur homologation par l'administration du travail les plans de départ volontaire entreront en vigueur début Avril 2016.

# Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration du 27 janvier 2016 a validé le principe d'une augmentation de capital d'un montant de 5 milliards d'euros, destinée à restaurer la structure bilancielle du groupe. La Présidence de la République a annoncé le même jour que l'Etat souscrirait en tant qu'actionnaire de référence à cette augmentation de capital, à laquelle des investisseurs tiers minoritaires seront conviés, et en assurerait le plein succès dans le respect de la règlementation et des procédures européennes applicables à une telle opération.

# Situation de liquidité et continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2015, le risque de liquidité est couvert pour l'année 2016 par :

- Une position de trésorerie brute positive de 2,4 milliards d'euros (contre 3,3 milliards d'euros au 31 décembre 2014), se décomposant de 738 millions d'euros de trésorerie externe et 1 647 millions d'euros de comptes courants financiers internes (cf. note 4.7). Le maintien de la trésorerie brute à ce niveau résulte de la combinaison d'actions d'optimisation engagées au cours de l'année (renforcement du pilotage de la trésorerie, mise en œuvre du plan de compétitivité, opérations d'affacturage et cession de créances fiscales); Ces mesures d'optimisation de la trésorerie seront poursuivies en 2016;
- un encours non utilisé de lignes de crédit confirmées pour un montant d'environ 2,1 milliards d'euros, incluant une ligne de crédit syndiquée et des lignes bilatérales.

#### Depuis le 31 décembre 2015 :

- Comme annoncé dans sa communication du 27 janvier 2016, AREVA a tiré l'intégralité de ses lignes de crédit, incluant un crédit syndiqué et des lignes bilatérales, pour un montant de 2 045 millions d'euros les 4 et 5 janvier 2016;
- Un crédit-relais de 1,1 milliard d'euros, apporté par un pool bancaire, a été négocié et complétera ces ressources pour assurer la continuité d'exploitation du groupe.

Au 31 décembre 2015, la dette financière à moins d'un an s'élève à 4,834 milliards d'euros se décomposant notamment en (cf. note 4.11) :

Les dettes externes pour un montant de 1,284 milliard d'euros comprenant :

- la dernière tranche de 200 millions d'euros d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement, remboursée en janvier 2016;
- l'échéance de remboursement de 975 millions d'euros d'une souche d'emprunt obligataire en septembre 2016;
- les intérêts courus sur les emprunts obligataires, pour un montant de 81 millions d'euros en septembre 2016;
- des billets de trésorerie pour un montant de 26 millions d'euros;
- des concours bancaires courants pour un montant de 2 millions d'euros.

Les dettes internes pour un montant de 3,549 milliards d'euros comprenant :

- des dettes rattachées à des participations pour un montant de 6 millions d'euros;
- des comptes courants financiers pour un montant de 3 543 millions d'euros.

Au-delà de 2016, et jusqu'à fin 2018, les échéances de dette significatives sont la souche obligataires expirant en octobre 2017 pour un montant nominal résiduel de 798 millions d'euros, le remboursement du crédit-relais de 1,1 milliard d'euros en janvier 2017 dans l'hypothèse de son utilisation en 2016, le remboursement des lignes de crédit bilatérales pour 795 millions d'euros en 2017, de la ligne de crédit syndiquée de 1,250 milliard d'euros en janvier 2018 et d'un placement privé en yens équivalent à 60 millions d'euros en septembre 2018. Sur cet horizon, la continuité d'exploitation sera assurée par la réalisation des mesures prévues dans le plan de financement du groupe, qui a pour objectif de donner à la société les moyens de mise en œuvre de son plan de transformation et de présenter un profil financier lui permettant de se refinancer de manière pérenne sur les marchés. Ces mesures comprennent notamment l'augmentation de capital, la cession de la majorité d'AREVA NP à EDF, et les autres cessions de filiales décrites dans les paragraphes précédents.

#### Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3

Au cours de l'année 201S, le chantier de l'EPR d'Olkiluoto 3 a progressé en respectant les jalons du chemin critique.

Des discussions ont été engagées avec TVO avec pour objectifs de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs. 5i cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française.

#### 1.2. Dépréciation de titres de participations et créances rattachées

En lien avec la revue effectuée fin 2015-début 2016 des perspectives d'activité des différents Business Groups et au regard du contexte de marché actuel et des difficultés rencontrées sur certains contrats de construction ou modernisation en cours d'exécution, la rentabilité prévisionnelle de certaines filiales de premier rang a été revue significativement à la baisse.

Les valeurs recouvrables en résultant se traduisent par la dépréciation de certains titres de participation, de comptes courants financiers, de créances rattachées à des participations détenues par AREVA SA (cf note 4.4.1), et de provision pour risques financiers (cf note 4.10.2). Les principales filiales concernées sont les suivantes :

- AREVA NP.
- AREVA BUSINESS SUPPORT,
- AREVA ENERGIES RENOUVELABLES.

Au 31 décembre 2015, la charge de dépréciation des titres et créances rattachées de l'année contribue à hauteur de 2 684 781 milliers d'euros dans la perte d'AREVA SA de 2 915 938 milliers d'euros. Les capitaux propres d'AREVA SA deviennent négatifs à cette même date.

# 1.3. Création d'ADWEN

Le 9 mars 2015, par l'intermédiaire de sa filiale AREVA ENERGIES RENOUVELABLES, AREVA, et GAMESA ont signé les accords définitifs permettant la création d'ADWEN, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer. ADWEN, qui reprend les activités d'AREVA dans les énergies éoliennes, est détenue à parts égales par les deux sociétés. La co-entreprise est en charge de la conception, la fabrication, l'installation, la mise en service et la maintenance d'éoliennes en mer.

## 1.4. Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental

Un protocole tripartite a été signé le 20 juillet 2015 entre AREVA SA, AREVA TA et le client. Ce protocole est fondé sur des concessions réciproques selon lesquelles AREVA accepte de prendre à sa charge une part plafonnée des surcoûts estimés nécessaires à l'achèvement de ses contrats, hors erreurs de son fait et surcoûts liés spécifiquement à sa mission de maître d'œuvre pour le pilotage des essais d'ensemble. Ce protocole permet ainsi de limiter très significativement l'exposition financière du groupe à ce projet. (cf note 4.10.2)

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2015 de la Société AREVA SA est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## 2.1. Evaluation des actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en services.

Ils sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement est au maximum de :

- trois ans pour les logiciels d'application acquis,
- dix ans pour les progiciels de gestion intégrés
- vingt-cinq ans pour les bâtiments,
- dix ans pour les agencements et installations et le mobilier de bureau,
- cing ans pour le matériel de bureau, informatique et le matériel de transport.

Cet amortissement est éventuellement complété lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

#### 2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables et notamment les frais d'acquisition de titres

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique.

Cette dépréciation est calculée en fonction de la quote-part de l'actif net détenu à la fin de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation de la rentabilité prévisionnelle ou de la valeur de marché des filiales, ainsi que des évènements ou situations intervenues post-clôture.

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

#### 2.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

#### 2.4. Instruments financiers

AREVA SA utilise des instruments dérivés pour couvrir les risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières liés à des opérations réalisées soit par ses filiales, soit par elle-même. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, swaps inflation, options de change et contrats à terme sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières. Les instruments dérivés négociés à des fins de couverture de l'exposition des filiales font l'objet d'un retournement sur le marché auprès de contreparties bancaires ainsi, la position de dérivés d'AREVA SA vis-à-vis des filiales est symétrique à la position d'AREVA SA vis-à-vis des banques.

Principes comptables appliqués :

- S'agissant des dérivés négociés à des fins de couverture des filiales, les gains et pertes de ces instruments sont constatés en résultat à l'échéance de façon symétrique aux gains et pertes comptabilisés au titre des dérivés négociés par AREVA SA vis-à-vis des banques.
- Les dérivés de taux négociés par AREVA SA sont considérés comme des instruments de couverture. Les intérêts sont comptabilisés en courus.

# 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence. La valeur d'inventaire est égale à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice.

Les autres placements de trésorerie, tels que les titres de créances non cotés, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation distincte.

#### 2.6. Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers sont présentés au poste « disponibilités » lorsqu'ils sont à l'actif. Dans le cas contraire, ils figurent au passif dans les dettes financières.

#### 2.7. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés en dettes financières, conformément aux règles préconisées par le Plan Comptable Général.

Les primes de remboursement et charges à répartir liées aux emprunts obligataires sont amorties linéairement suivant la durée de ces emprunts.

## 2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées en conformité avec la réglementation relative aux passifs (CRC 2000-06) du 7 décembre 2000.

Des provisions pour risques et charges sont constituées, notamment pour faire face aux charges résultant éventuellement de restructurations ou de litiges en cours.

Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information en annexe (cf. 4.10).

#### 2.9. Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés

La société comptabilise également la totalité du montant de ses engagements, netté des éventuels actifs de couverture et éléments non reconnus, en matières de retraite, indemnités de départ, et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilités de présence, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies à la date d'ouverture,
- juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

# 2.10. Résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

#### 2.11. Informations fiscales

AREVA SA s'est constituée, en application de l'article 223A du Code Général des Impôts seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elles et les filiales dont elle détient 95% au moins du capital. Ce régime continue à s'appliquer pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les relations entre AREVA SA et ses filiales intégrées sont régies par une convention d'intégration fiscale établie selon le principe de neutralité qui définit notamment les modalités de répartition des impôts concernés par l'intégration fiscale et les règles applicables en cas de sortie.

Enfin, selon l'article 39-1-2° du CGI, seuls sont déductibles du bénéfice imposable les amortissements dûment constatés en comptabilité. Or la fiscalité étant utilisée quelques fois à des fins de politique économique notamment pour l'incitation à l'investissement, les entreprises ont la possibilité de constater des amortissements non nécessaires sur le plan comptable. Par ailleurs, certains textes fiscaux étant en divergences avec des règles comptables, AREVA comptabilise des amortissements dérogatoires pour ne pas contrevenir à la règle de l'amortissement minimum linéaire cumulé.

# 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Début janvier 2016, AREVA a procédé à l'utilisation des lignes de crédit confirmées mises à disposition par son pool bancaire, pour un montant de 2 045 millions d'euros. Les lignes de crédit désormais tirées ont pour échéance 2017 à hauteur de 795 millions d'euros et janvier 2018 pour un montant de 1 250 millions d'euros.

Des discussions ont été engagées avec TVO début 2016 avec pour objectif de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux. Si cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs permettant d'envisager un accord dans les prochaines semaines.

# 4. NOTES SUR LE BILAN

# 4.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes			Fusion			Virements	
	Note Annexe	2014	Apport	Augment.	Diminutions	de poste	2015
En milliers d'euros			Scission			à poste	
Immobilisations incorporelles							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial		128 957		19 362	253	- 4	148 061
Autres immobilisations incorporelles							7
Immobilisation incorporelles en cours		12 752		7 305	17 418		2 639
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles						a de la companya de l	
Total immobilisations incorporelles	4.1.1.	141 709		26 668	17 672	- 4	150 701
Immobilisations corporelles		204				1	204
Terrains		204				1	204
Constructions:							
- Constructions sur sol propre		114					114
<ul> <li>Constructions sur sol d'autrui</li> <li>Constructions, installations générales,</li> </ul>							
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :						* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		64		109			174
- Actifs coûts de démantèlement						7.	
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		62 562		4 289		- 82	66 769
- Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier		19 226		765	22	86	20 056
- Autres immobilisations corporelles						6	
Immobilisations corporelles en cours		10 166		4 404	8 804	i.	5 766
Avances et acomptes sur immobilisation corporelles	s						
Total immobilisations corporelles	4.1.2.	92 335		9 568	8 826	4	93 082

**4.1.1.** L'augmentation des immobilisations incorporelles est essentiellement liée à la mise en service des projets suivants :

- Projet WINDOWS 7 pour (11 289 milliers d'euros) – Périmètre DSI

- Projet ETE-EVAL pour (2 202 milliers d'euros) – Logiciel pour les scénarii de démantèlement

- Projet PHILEAS pour (2 858 milliers d'euros) – Fusion SAP des entités juridiques

- Projet SMART/SEPA pour (644 milliers d'euros) – Logiciel trésorerie

**4.1.2.** L'augmentation des immobilisations corporelles est essentiellement due à la mise en service d'aménagements et d'agencements de certains niveaux de la Tour AREVA.

# 4.2. Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et dépréciations	Note Annexe	2014	Fusion Apport Scission	Augment.	Diminutions	Virements de poste à poste	2015
En milliers d'euros			201221011		-	a poste	24.
Immobilisations incorporelles							
Frais de recherche et développement						200,000	
Concessions, brevets et droits similaires		77 861		17 454	143	S. Para S. Par	95 171
Fonds commercial						000	<b>.</b>
Autres immobilisations incorporelles						0.00	
Immobilisation incorporelles en cours						To any the second secon	
Total immobilisations incorporelles		77 861		17 454	143		95 171
Immobilisations corporelles							
Terrains et aménagements							
Constructions:							
- Constructions sur sol propre		114					114
<ul> <li>Constructions sur sol d'autrui</li> <li>Constructions, install. générales,</li> </ul>							
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :							
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		64		12			75
- Actifs coûts de démantèlement							
Autres immobilisations corporelles : - Inst. générales, agencements, aménag.		45 568		5 015			50 583
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		15 616		1 211	8		16 819
- Autres immobilisations corporelles							a rain
Immobilisations corporelles en cours							
Total immobilisations corporelles		61 362		6 237	8		67 591

## 4.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes						
En milliers d'euros	Note Annexe	2014	Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminutions	2015
Participations	4.3.1	6 419 276	- 700	2 050 160	1 071	8 467 665
Créances rattachés à des participations	4.3.2	6 423 123		1 156 801	1 982 766	5 597 158
T.I.A.P					100	
Autres titres immobilisés	4.3.3	43 488			43 305	183
Prêts					Total des reasons	
Autres immobilisations financières :					Name of the last o	
- Créances de démantèlement					and the state of	
- Actifs de démantèlement - Part Tiers					The second secon	
- Divers immobilisations financières	4.3.4	24 781		3 242	5 600	22 422
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 910 668	- 700	3 210 203	2 032 742	14 087 428

**4.3.1.** Le poste "Participations" s'élève à un montant de 8 467 665 milliers d'euros. Il est principalement constitué des titres ci-dessous :

-	AREVA NP	5 092 280	milliers d'euros
-	AREVA MINES	2 356 194	milliers d'euros
-	AREVA NC	523 292	milliers d'euros
-	CERE	251 541	milliers d'euros
-	AREVA ENERGIES RENOUVELABLES	155 003	milliers d'euros

- AREVA a souscrit en 2015 à l'augmentation de capital de sa filiale AREVA NP pour 2 050 115 milliers d'euros par incorporation de créance.
- La diminution de l'exercice correspond à la liquidation de la société AREVA Canada Inc pour 1 066 milliers d'euros.
- Le flux de fusion, apport, scission correspond à la transmission universelle de patrimoine réalisée entre AREVACOM et AREVA SA pour 700 milliers d'euros.
- 4.3.2. Le poste « créances rattachées à des participations », d'un montant de 5 597 158 milliers d'euros, concerne des prêts moyen-terme accordés à des sociétés du Groupe, y compris les intérêts courus (cf. note 4.6). Les principales sociétés concernées au 31 décembre 2015 sont :

-	SOCIETE ENRICHISSEMENT TRICASTIN	1 922 921	milliers d'euros
-	AREVA Inc	990 855	milliers d'euros (1 078 744 KUSD)
-	CRI CANADA	880 800	milliers d'euros (1 331 418 KCAD)
-	CFMM	595 745	milliers d'euros
**	AREVA ENERGIES RENOUVELABLES	446 281	milliers d'euros
-	EURODIF	145 200	milliers d'euros
-	URAMIN CENTRAFRIQUE	113 502	milliers d'euros ( 123 569 KUSD)
-	AREVA SOLAR Inc	111 292	milliers d'euros ( 121 164 KUSD)
-	ATMEA	106 500	milliers d'euros
-	AREVA ENRICHMENT SERVICES LLC	65 240	milliers d'euros ( 71 027 KUSD)

Les principales augmentations correspondent aux financements accordés à CFMM pour 590 000 milliers d'euros et AREVA ENERGIES RENOUVELABLES pour 266 281 milliers d'euros. La principale diminution de ce poste correspond à l'incorporation de la créance de 1 794 000 milliers d'euros dans le cadre de l'augmentation de capital d'AREVA NP (cf. supra).

4.3.3. La variation du poste « Autres titres immobilisés » correspond à la cession des titres JAPAN STEEL à hauteur de 43 305 milliers d'euros.

- 4.3.4. Le poste « Autres immobilisations financières » comprennent :
  - Les dépôts de garantie liés aux baux commerciaux des sites de Courbevoie « Tour AREVA » et de Paris « rue Lafayette » pour environ 4 818 milliers d'euros au 31 décembre 2015, après remboursement de 50% du dépôt de garantie de la rue Lafayette suite à la cession de 50% du bail,
  - La participation d'AREVA dans la mutuelle d'assurance Elini (European Liability Insurance for Nuclear Industry) qui s'élève à 6 741 milliers d'euros au 31 décembre 2015, et la participation dans la mutuelle BlueRE pour 320 milliers d'euros,
  - Les actions propres rachetées au fonds FRAMEPARGNE dans le cadre d'un contrat de liquidité pour 9 937 milliers d'euros,
  - Le contrat de liquidité avec Natixis pour 396 milliers d'euros, les achats et reventes de ces actions constituants les principales variations de ce poste.

# 4.4. Dépréciations des immobilisations financières

Dépréciations	Note		Fusion Apport			
En milliers d'euros	Annexe	2014	Scission	Augmentations	Diminutions	2015
Participations	4.4.1	4 106 231	- 471	2 050 218	405	6 155 573
Créances rattachés à des participations	4.4.2	1 125 442		379 013	955 000	549 455
T.I.A.P					1/2	
Autres titres immobilisés	4.4.3	29 130			29 071	59
Prêts					107	
Autres immobilisations financières :					Ĺ	
- Créances de démantèlement						
- Actifs de démantèlement - Part Tiers						
- Divers immobilisations financières	4.4.4	3 188		2 733		5 921
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 263 991	- 471	2 431 964	984 476	6 711 008

4.4.1 Compte tenu des règles et méthodes comptables (cf 2.2.) les dotations aux provisions sur titres de participation correspondent à la dépréciation des titres :

-	AREVA NP pour	2 050 115	milliers d'euros,
-	AREVA BUSINESS SUPPORT pour	69	milliers d'euros,
-	FRACOQ 2 pour	18	milliers d'euros
-	AREVADELFI pour	15	milliers d'euros.

Les reprises correspondent aux provisions sur les titres :

CILAS pour
 AREVACOM pour
 395 milliers d'euros,
 milliers d'euros,

4.4.2 La variation des provisions sur créances rattachées à des participations correspond aux dotations aux provisions sur créances :

-	AREVA ENERGIES RENOUVELABLES pour	363 953	milliers d'euros,
-	URAMIN CENTRAFRIQUE pour	15 060	milliers d'euros.
et aux i	reprises de provisions sur créances :		
-	AREVA NP pour	955 000	milliers d'euros.

- 4.4.3 La variation des provisions sur autres titres immobilisés est composée de la reprise de provision pour dépréciation des titres JAPAN STEEL WORKS pour 29 071 milliers d'euros (participation cédées en 2015).
- 4.4.4 La variation de provision des autres immobilisations financières correspond à la dépréciation des actions d'autocontrôle d'AREVA SA pour 2 733 milliers d'euros, suivant le cours de bourse de l'action AREVA au 31 décembre 2015.

# 4.5. Etat des créances

	Note	Echéances	Echéances
En milliers d'euros	Annexe Montant Brut	à un an au plus	à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	5 597 158	402 575	5 194 583
Prêts			
Autres immobilisations financières :			
- Créances de démantèlement			
- Actifs de démantèlement - Part Tiers			
- Divers immobilisations financières	22 422	429	21 993
Total créances immobilisées	5 619 580	403 005	5 216 575
	and the state of t		
Actif circulant			
Fournisseurs : avances et acomptes versés	23 753	23 753	
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux			
Autres créances Clients	101 685	101 685	
Personnel et comptes rattachés	372	372	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	
Etat et autres collectivités publiques :	M		
- Impôts sur les bénéfices	68 936	68 936	
- Taxe sur la valeur ajoutée	34 186	34 186	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	149	149	
- Etat divers			
Groupe et associés	34 425	34 425	
Débiteurs divers et autres créances	341 037	341 037	
Total créances brutes actif circulant	580 790	580 790	
Charges constatées d'avance	15 657	15 657	
TOTAL DES CREANCES BRUTES	6 239 780	1 023 204	5 216 575

# 4.6. Produits à recevoir

(décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23)

En milliers d'euros	Note Annexe	2015	2014
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations	4.6.1.	.; 27 072	38 726
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières		27 072	38 726
Créances de l'actif circulant		entreprise	
Clients et comptes rattachés			17 046
Personnel et comptes rattachés		\$ 1.00 miles	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1	
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers et autres créances	4.6.2.	309 388	195 395
Total créances actif circulant		327 519	212 440
Valeurs mobilières de placement		7	8
Disponibilités			
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		354 592	251 174

4.6.1 La variation des intérêts courus sur les créances rattachées à des participations provient essentiellement des créances accordées aux sociétés :

-	AREVA Resources Canada Inc pour	- 1 925	milliers d'euros
-	AREVA NP pour	- 23 710	milliers d'euros
-	SET pour	7 092	milliers d'euros
-	CFMM pour	5 745	milliers d'euros.

4.6.2 La variation des débiteurs divers et autres créances est essentiellement due à la réévaluation des instruments de trésorerie au taux de clôture.

#### 4.7. Trésorerie

En milliers d'euros	Note Annexe	2015	2014
Autres valeurs mobilières de placement	A 4. A	428 467	1 481 032
Dépréciations	**. · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- 286	
	4.7.1.	428 181	1 481 032
Instruments de trésorerie		55 700	12 600
Comptes courants financiers	f.g.	1 657 221	1 728 017
Dépréciations	4.7.2.	- 9 722	- 1 268
		1 647 499	1 726 749
Disponibilités	201	254 142	50 079
TOTAL TRESORERIE		2 385 522	3 270 460

4.7.1. Au 31 décembre 2015, les autres valeurs mobilières de placement sont constituées principalement de certificats de dépôt pour 112 000 milliers d'euros, de SICAV de trésorerie et bons du trésor pour 314 933 milliers d'euros, et des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité pour 1 334 milliers d'euros.

La dépréciation de 286 milliers d'euros correspond à la variation de valeur sur les titres d'autocontrôle en fonction du cours de bourse du 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2014, Les autres valeurs mobilières de placement étaient constituées principalement de certificats de dépôt pour 80 000 milliers d'euros, de SICAV de trésorerie et bons du trésor pour 1 399 328 milliers d'euros, et des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité pour 1 498 milliers d'euros.

4.7.2. L'augmentation de la dépréciation des comptes courants financiers correspond à la couverture du risque de non recouvrabilité de certaines filiales :

-	FRACOQ 2 pour	6 591	milliers d'euros
-	AREVADELFI pour	459	milliers d'euros
	AREVA RESSOURCES CENTRAFRIQUE pour	1 4 0 5	milliers d'euros

# 4.8. Composition du capital

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Catégories de titres	valeur	Nombre de titres					
	nominale	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice		
Actions ordinaires	3,80 euros	383 204 852			383 204 852		

Depuis le 30 mai 2011, l'action AREVA est cotée sur le compartiment A du marché réglementé du NYSE Euronext à Paris, sous le code ISIN FR0011027143.

Au 31 décembre 2015, le capital social AREVA SA présenté ci-dessus est réparti de la manière suivante :

	2015	2014	2013
CEA	54,4%	54,4%	61,5%
Etat français	28,8%	28,8%	21,7%
Kuwait Investment Authority (KIA)	4,8%	4,8%	4,8%
CDC / BPI France Participations	3,3%	3,3%	3,3%
Total	1,0%	1,0%	1,0%
Actionnaires salariés	1,2%	1,2%	1,2%
EDF	2,2%	2,2%	2,2%
Public	4,0%	4,0%	4,0%
Actions rachetées (autocontrôle)	0,2%	0,2%	0,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

# 4.9. Capitaux propres

En milliers d'euros	Note Annexe	2014	Affectation Résultat	Apport Scission	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminutions	2015
Capital souscrit		1 456 178						1 456 178
Primes liées au capital		1 148 130						1 148 130
Ecart de réévaluation								
Réserve légale		145 618						145 618
Réserves indisponibles								
Réserves réglementées		3 304						3 304
Autres Réserves		6 403						6 403
Report à nouveau		3 896 177	- 5 309 351					- 1 413 175
Résultat de l'exercice		- 5 309 351	5 309 351		- 2 915 938			- 2 915 938
Subventions d'investissements nettes		986					332	654
Provisions réglementées		6 230				1 665		7 895
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.9.1	1 353 674			- 2 915 938	1 665	332	- 1 560 931

4.9.1. Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de la société sont devenus négatifs.

# 4.10. Provisions pour risques et charges

			Fusion				
Farmillian diamen	Note	2014	Apport	Augment	Diminutions	Reclass.	2015
En milliers d'euros	Annexe	2014	Scission	Augment.	Diminutions	Reciass.	2012
Provisions pour risques							
Provisions pour litiges						***************************************	
Provisions pour garanties données aux	clients					***************************************	
Provisions pour impôts	4.10.1	856		10 164		100	11 019
Provisions pour pertes de change							
Autres provisions pour risques	4.10.2	199 800		1 473 347	168 537		1 504 610
Total des provisions pour risques		200 656		1 483 511	168 537		1 515 629
Provisions pour charges Provisions pour retraites, et obligation similaires	1	1 857		426	2	Sommeroverser (See 6) (Annie menor) is	2 281
Provisions pour impôts						aw, or fighter	e (
Provisions pour achèvement des trava	ux					To the second se	
Provisions pour charges à encourir						Assemblifiant	
Provisions pour réaménagement des s	ites miniers					Targetti and the same of the s	
Provisions pour fin de cycle							
Provisions pour décontamination des	outillages						
Autres provisions pour charges	4.10.3	46 270		7 946	15 627		38 590
Total des provisions pour charges		48 127		8 372	15 629		40 871
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CH	ARGES	248 783		1 491 883	184 166	e distribution of the state of	1 556 500
Dont dotations et reprises							
- d'exploitation				353	4 817		
- financières				1 232 420	7 463		
- exceptionnelles				259 110	171 886		

- 4.10.1 La variation de la provision pour impôts correspond pour l'essentiel au provisionnement du contentieux d'AREVA Mines relatif à la dépréciation de l'avance long terme envers AREVAExplo RCA.
- 4.10.2 La variation des autres provisions pour risques concerne pour l'essentiel :
  - les pertes latentes sur swap de taux pour 3 843 milliers d'euros,
  - une reprise de provision nette de 97 000 milliers d'euros constituée au titre du projet de construction d'un réacteur expérimental, pour tenir compte, de la prise en charge par AREVA d'une part majoritaire des coûts avérés et probables identifiés à date sur les contrats d'étude et de réalisation de ce réacteur en contrepartie du plafonnement des risques financiers associés,
  - une provision pour situation nette négative d'AREVA BUSINESS SUPPORT pour 121 504 milliers d'euros.
  - une provision pour risque financier envers AREVA NP pour 1 107 000 milliers d'euros,
  - une provision de 180 000 milliers d'euros au titre des coûts induits par le transfert du contrat
     OL3 d'AREVA NP à AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière.
- 4.10.3 La variation des autres provisions pour charges correspond pour l'essentiel à des engagements en matière de locations immobilières sans avantage économique futur pour la société suite à la restructuration des implantations immobilières parisiennes de la société, et à des engagements en matière d'utilisation de licences.

# 4.11. Etat des dettes

En milliers d'euros	Note Annexe	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires	4.11.1	5 867 450	1 056 414	2 111 036	2 700 000
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	4.11.2	201 797	201 797		
Emprunts et dettes financières divers :	4.11.3	3 575 483	3 575 396		86
Total dettes financières		9 644 729	4 833 607	2 111 036	2 700 086
Avances et acomptes reçus sur commandes					
Autres dettes					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		. 99 811	99 811		
Dettes fiscales et sociales :					
- Personnel et comptes rattachés		4 281	4 281		
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 305	1 305		
- Etat et autres collectivités publiques :					
. Taxe sur la valeur ajoutée		8 858	8 858		
. Autres impôts et taxes		1 714	1 714		
. Impôts sur les bénéfices		1 353	1 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		471	471		
Groupe et associés		175 109	23 288	151 821	
Autres dettes		343 150	343 150		
Instruments de trésorerie		147 455	147 455		
Total autres dettes		783 506	631 686	151 821	
Produits constatés d'avance	4.11.4	68 388	14 440	33 064	20 884
Total produits constatés d'avance		68 388	14 440	33 064	20 884
TOTAL DES DETTES BRUTES		10 496 623	5 479 733	2 295 920	2 720 970

# 4.11.1. Emprunts obligataires

(en millier	s de devises)			
Date d'émission	Nominal	Devise	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	975 000	EUR	3,875%	2016
23 septembre 2009	1 000 000	EUR	4,875%	2024
06 novembre 2009	750 000	EUR	4,375%	2019
22 septembre 2010	750 000	EUR	3,500%	2021
05 octobre 2011	800 000	EUR	4,625%	2017
04 avril 2012	200 000	EUR	TEC 10 + 2.125%	2022
04 septembre 2013	500 000	EUR	3,250%	2020
20 septembre 2013	8 000 000	JPY	1,156%	2018
20 mars 2014	750 000	EUR	3,125%	2023
Total	5 786 036	(*) EUR		

<sup>(\*)</sup> au cours de conversion de 131,07 JPY pour 1 EUR

Le total des tirages obligataires s'élève à un nominal total de 5 786 millions d'euros. Sur ce montant 1 800 millions d'euros ont été couverts contre taux variable EUR au moyen de swaps de taux.

# 4.11.2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Au 31 décembre 2015 ce poste s'élève à 201 797 milliers d'euros se décomposant principalement:

- Comptes bancaires créditeurs pour 1 709 milliers d'euros ;
- Un crédit Banque Européenne d'Investissement pour 200 000 milliers d'euros contracté en 2009, à échéance janvier 2016;

# 4.11.3. Emprunts et dettes financières divers

Au 31 décembre 2015 ce poste s'élève à 3 575 483 milliers d'euros se décomposant principalement :

- Des billets de trésorerie pour 26 000 milliers d'euros ;
- Des dettes rattachées aux participations pour 5 948 milliers d'euros ;
- Les comptes courants financiers passifs pour 3 543 448 milliers d'euros. Les principales sociétés concernées au 31 décembre 2015 sont :

20	cited collectified at all and		
-	AREVA NC pour	1 223 310	milliers d'euros
	AREVA TA pour	425 584	milliers d'euros
-	AREVA GmbH pour	357 710	milliers d'euros
-	CERE pour	245 265	milliers d'euros
-	SET pour	166 841	milliers d'euros
_	TN INTERNATIONAL pour	153 819	milliers d'euros
-	SOFIDIF pour	137 426	milliers d'euros
-	AREVA Mines pour	116 219	milliers d'euros
-	AREVA Inc pour	111 964	milliers d'euros
-	AREVA IR pour	92 065	milliers d'euros

# 4.11.4 Produits constatés d'avance

Areva a dénoué des swaps de taux qui avaient été mis en place pour couvrir des souches obligataires (receveur taux fixe / payeur taux variable). Compte tenu des conditions de marché, ces dénouements de swaps de taux ont généré un gain comptabilisé en produits constatés d'avance et étalé sur la durée restante des emprunts pour matérialiser le taux effectif des emprunts sur la durée de ces derniers. Ces gains viennent s'ajouter aux dénouements réalisés en 2011 et 2013.

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Produits constatés d'avance exploitation	1 411	387
Produits constatés d'avance financiers	66 977	64 337
Total	68 388	64 722

4.12. Charges à payer

En milliers d'euros	Note Annexe	2015	2014
P. M. Francisco			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			04.500
Autres emprunts obligataires		81 414	8 <b>1</b> 600
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		88	165
Emprunts et dettes financières divers	1.24	1	
Total dettes financières	4.	81 503	81 766
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300	73 978	88 306
Dettes fiscales et sociales		6 522	6 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		334	
Autres dettes	4.12.1.	294 734	185 104
Total autres dettes	appropriate trade	3 <b>75 56</b> 8	280 167
TOTAL DES CHARGES A PAYER	A 14-4	457 071	361 933

**4.12.1.** La variation des autres dettes est essentiellement due à la réévaluation des instruments de trésorerie au taux de clôture.

# 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

# 5.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires comprend notamment :

 les refacturations aux filiales d'une redevance de marque et de prestations de services partagés pour un total de 368 326 milliers d'euros,

La redevance de marque est due par l'ensemble des entités clientes de la marque AREVA et des activités associées. Ces activités sont de trois types :

- les activités de marketing et commerciales,
- les activités de communication,
- les activités liées aux affaires publiques.

Son taux par défaut est 0,9% du chiffre d'affaires contributif des filiales concernées. Les prestations de services partagés sont facturées en fonction d'un catalogue de service.

- les revenus des activités immobilières pour 33 004 milliers d'euros,
- la refacturation de mise à disposition de personnels pour 10 357 milliers d'euros

Les charges d'exploitation résultent de l'activité propre à la holding et des services apportés aux filiales. La perte d'exploitation s'élève à 137 480 milliers d'euros.

#### 5.2. Résultat financier

Le résultat financier d'un montant de - 2 752 774 milliers d'euros comprend notamment :

•	des dividendes sur titres de participations	milliers d'euros
•	un produit net sur comptes courants et créances rattachées aux participations229 370	milliers d'euros
•	des abandons de créances envers AREVA TA dans le cadre du projet RJH 66 175	milliers d'euros
•	un produit net sur instruments financiers	milliers d'euros
•	des charges financières sur emprunts250 159	milliers d'euros
•	un résultat de change	milliers d'euros
•	des dotations aux provisions sur titres de participations2 050 315	milliers d'euros (1)
•	des dotations aux provisions sur créances rattachées à des participations379 013	milliers d'euros (2)
•	des dotations aux provisions pour risques financiers1 228 504	milliers d'euros (3)
•	des reprises de provisions sur créances rattachées à des participations955 000	milliers d'euros (4)
•	une produit net de cession de VMP963	milliers d'euros

- (1) essentiellement AREVA NP SAS
- (2) essentiellement AREVA ENERGIES RENOUVELABLES
- (3) essentiellement AREVA NP SAS et AREVA BUSINESS SUPPORT
- (4) essentiellement AREVA NP SAS

# 5.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant de – 115 002 milliers d'euros enregistre principalement :

•	la moins-value constatée sur la cession des titres Japan Steel Works pour 23 102 le résultat de la liquidation d'AREVA Canada Inc pour	milliers d'euros
•	L'indemnité versée à ALSTOM dans le cadre du dénouement du litige GIS pour 5 100	milliers a euros
•	des reprises nettes aux provisions en lien avec la restructuration des	
	implantations immobilières parisiennes de la société pour	milliers d'euros,
•	une reprise nette aux provisions pour risques liée à un projet de réacteur prototype	
	expérimental pour	milliers d'euros,
•	des conséquences de contrôles fiscaux pour10 164	milliers d'euros,
•	une provision au titre des coûts induits par le transfert du contrat OL3	
	d'AREVA NP à AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière180 000	milliers d'euros.

# 5.4. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts, AREVA SA s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble du groupe intégré.

Au titre de l'exercice 2015, AREVA SA et ses filiales intégrées ont dégagé un déficit d'ensemble d'un montant de 1 342 626 milliers d'euros.

Le produit d'impôt comptabilisé pour l'exercice 2015 s'élève à 89 319 milliers d'euros.

Il se décompose comme suit :

•	Economies d'impôt réalisées du fait du régime de l'intégration fiscale :63 489	milliers d'euros
•	Impôt sur les sociétés au titre du bénéfice d'ensemble des exercices antérieurs :	milliers d'euros
•	Crédits d'impôt :	milliers d'euros

# 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### 6.1. Effectifs

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la société est de 23 personnes et se répartit de la manière suivante :

	2015	2014	2013
Cadres	. 23	29	34
Agents de maîtrise	0	0	3
Employés	0	0	0
TOTAL	. 23	29	37

# 6.2. Retraite et autres avantages au personnel

La société AREVA SA verse à ses salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

Ce régime, dit à prestations définies, est comptabilisé conformément aux principes comptables définis dans la note 2.9. La société AREVA SA fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Rapprochement avec le bilan (en milliers d'euros)	2015	2014	2013
TOTAL PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES			
AVANTAGES AU PERSONNEL	2 281	1 857	2 700

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2015	2014	2013
Inflation	1,60%	1,60%	1,80%
Taux d'actualisation	2,15%	1,85%	3,25%

- Tables de mortalité utilisées : INSEE 2000-2002 Hommes/Femmes
- Age de départ à la retraite pour les cadres 65 ans et 62 ans pour les non cadres
- Taux de sortie moyen

	Cadres	Non Cadres
<30 ans	1.60%	1.60%
30-39	1.60%	1.60%
40-49	1.60%	1.60%
50-54	1.60%	1.60%
55 et plus	0.00%	0.00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue nette d'inflation

	Cadres	Non Cadres
<30 ans	1.00%	1.00%
30-39	0.50%	0.50%
40-49	0.00%	0.00%
50-54	- 0.30%	- 0.30%
55 et plus	- 0.50%	- 0.50%

# Analyse du montant net comptabilisé

(en millier d'euros)	2015	2014	2013
Dette actuarielle	3 753	3 772	3 660
Juste valeur des actifs de couverture			
Gains / (Pertes) actuariels non comptabilisés	- 1 157	- 1 566	- 903
(Coûts) / Gains sur services passés non comptabilisés	- 315	- 349	- 57
Montant net comptabilisé	2 281	1 857	2 700

# Variation de la provision

(en millie	r d'euros) 2015	2014	2013
Variation de provision :		G.	
Solde retraité à l'ouverture	1 857	2 700	2 759
Fusion Acquisition / Transfert (1)		-1134	- 450
Charge totale	426	293	418
Cotisations et prestations payées	- 2	-2	- 27
Solde comptabilisé au 31 décembre	2 281	1 857	2 700

<sup>(1)</sup> Variation de passif liée aux transferts entrants en provenance de AREVA NC SA et aux transferts sortants vers AREVA Business Support.

# Analyse de la charge de l'exercice

(en millier d'euros)	2015	2014	2013
Coût des services rendus de la période	198	172	245
Coût sur actualisation	73	108	117
Rendement attendu des actifs de couverture			
Amortissement des pertes ou gains actuariels	34	4	33
Amortissement du coût des services passés	121	9	24
Effet de mise en place, réductions, cessations de plans			
Total de la charge de l'exercice	426	293	418

# 6.3. Informations en matière de crédit-bail

Au cours de l'exercice 2014, les contrats de crédit-bail portés par la société EURIWARE ont été repris par AREVA SA en date du 30 avril 2014.

Postes du bilan	Redevance	Red	"				
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	6 222	12 288	3 517	1 292		4 809	-
TOTAUX	6 222	12 288	3 517	1 292		4 809	-

## 6.4. Exposition de la société aux risques de marché

## · Objectifs généraux

AREVA dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers d'AREVA. Elle dispose pour cela de l'organisation (Front/Middle/Back Office et comptabilité) garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre d'opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers et des limites de position associées, la DOFT produit un reporting mensuel présentant ses positions et les performances de ses activités de gestion. Ce reporting est adressé à la Direction Générale, et aux directions financière, juridique, et de la stratégie. Des reportings hebdomadaires à destination du Directeur Financier, incluant la valorisation de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché, complètent le dispositif et permettent de suivre le risque de contrepartie.

#### · Risque de change

La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats d'AREVA.

Risque Bilanciel: Les prêts et emprunts accordés par AREVA à ses filiales sont systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change.

Dans le cas d'investissement long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, AREVA neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

Risque transactionnel: La politique d'AREVA approuvée par le Comité Exécutif vise à couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par son activité, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et maturité à des sous jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

La Direction des Opérations Financière et de la Trésorerie couvre ses positions en direct avec ses contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en marked to market, est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilité à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers dérivés mis en place par AREVA pour couvrir le risque de change sont les suivants :

(Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2015)	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Valeur de marché
Change à terme et swaps de change	4 573	1 579	698	277	-	-	7 126	13
Options de change	136	67	-	-	-	-	203	-
Cross-currency swaps	132	60	61	298	-	983	1 533	- 145
TOTAL	4 841	1 705	759	575	86V - 4	983	8 863	-68

#### · Risque de taux

AREVA est exposé aux variations des taux principalement sur ses emprunts à taux variable ainsi que sur ses placements. La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie.

AREVA utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe. Des swaps de taux receveur inflation en USD ont été mis en place avec des banques en couverture de swaps de taux payeur inflation en USD mis en place avec AREVA Mines.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

Instruments de taux	Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2015							
(en millions d'euros)	TOTAL	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Valeur de marché
Swaps de taux - Prêteur variable EUR								
Emprunteur fixe EUR	400	200					200	- 3
Swaps de taux - Prêteur variable EUR								
Emprunteur variable EUR	100						100	- 0
Emprunteur variable USD	983						983	- 31
Emprunteur variable CAD	490	132	60		298			1
Swaps de taux - Prêteur fixe EUR								
Emprunteur variable EUR	1 626	376			150	450	650	105
Swaps de taux - Prêteur fixe JPY								
Emprunteur variable EUR	61			61				0
Swaps de taux - prêteur inflation US								
Emprunteur fixe USD	161					161		- 56
Swaps de taux - emprunteur inflation US								
Prêteur fixe USD	161					161		56
TOTAL GENERAL	3 981	708	260	61	448	771	1 933	72

#### · Risque sur matières premières

L'exposition d'AREVA sur les matières premières est non significative.

## Risque sur actions

AREVA peut être amené à gérer son portefeuille d'investissements à long terme en adossant des achats et des ventes d'options à des actions détenues en portefeuille. Aucune opération n'était en cours en fin d'année.

#### • Risque de contrepartie

AREVA est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques. AREVA utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières et sur titres cotés. AREVA utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de "Swap", "futures" ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent AREVA au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un marché de gré à gré.

Afin de minimiser ce risque, la Salle des Marchés d'AREVA traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's au minimum en Investment Grade. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de la maturité des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la Trésorerie. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, AREVA suit, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS ("Credit Default Swap") des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long-terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition d'Areva sur une contrepartie à un seuil prédéterminé: « Credit Support Annex » dans le cadre d'une convention ISDA, ou « Annexe de Remises en Garantie » dans le cadre d'une convention FBF.

#### Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés correspondent des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash flows futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des hypothèses de données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

#### • Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la Direction des Opérations Financières du groupe qui met à disposition des filiales les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du groupe quel que soit leur rang de détention par AREVA. Cette gestion, opérée par la Direction des Opérations Financières du groupe, est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts et emprunts intragroupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la Trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

Enfin, le dispositif mensuel d'actualisation de la prévision de trésorerie (avec une vision mensuelle des 4 premiers mois puis trimestrielle au-delà) a été récemment renforcé par un dispositif complémentaire d'actualisation des 4 premiers mois sur une base hebdomadaire, s'appuyant sur (i) une actualisation hebdomadaire de la trajectoire fin de mois et (ii) un système d'alertes initiées par les Business Group et les entités opérationnelles sur les cash-flows (hors flux internes) non prévus, reportés ou anticipés ou annulés pour tout flux supérieur à 5 millions d'euros. En cas de franchissement d'un seuil de position court-terme prédéterminé, une communication spécifique sera effectuée par la Direction des Opérations de Financement et de Trésorerie aux Directions des Business Groups et à la Direction Générale du Groupe (y compris le Directeur Financier Groupe) pour statuer sur les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

Au 31 décembre 2015, le groupe disposait d'une ligne de crédit syndiquée de 1 250 millions d'euros et de lignes de crédit bilatérales d'un montant total de 845 millions d'euros, toutes confirmées et non tirées.

Début 2016, AREVA a procédé aux tirages de sa ligne de crédit syndiquée et de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 2 045 millions d'euros et a négocié un crédit-relais de 1,1 milliard d'euros, apporté par un pool bancaire. Ces ressources assurent le financement du groupe pour l'année 2016.

Les financements externes ne font pas l'objet de clauses restrictives spécifiques. Toutefois, il existe, dans certains accords financiers, des clauses de changement de contrôle stipulant soit le maintien du contrôle du groupe sur la Filiale d'AREVA ayant conclu l'accord, soit le maintien du contrôle de l'État français sur AREVA. La notion de contrôle s'envisage soit à la lecture de l'article L. 233-3 du Code de commerce soit par rapport au pourcentage de détention du capital devant rester supérieur à S0,1%. La perte de contrôle d'AREVA sur sa filiale ou de l'État sur AREVA pourrait, sous certaines conditions, aboutir à une exigibilité anticipée de l'accord concerné.

AREVA a franchi deux étapes clefs du plan de financement annoncé lors de la publication des comptes semestriels 2015 avec la proposition reçue d'EDF qui valorise AREVA NP (hors OL3) à 2,5 milliards d'euros et la validation par le Conseil d'Administration d'AREVA d'une augmentation de capital de S milliards d'euros.

# 6.5. Entreprises liées

	Montant concernant les entreprises					
		avec lesquelles la société				
En milliers d'euros	liées	a un lien de participation				
Avances et acomptes versés sur immobilisations	227					
Incorporelles						
Corporelles						
Immobilisations financières						
Participations	8 467 435	230				
Créances rattachées à des participations	5 597 158					
Prêts						
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	9					
	14 064 602	230				
Créances						
Fournisseurs : avances et acomptes versés	857					
Créances clients et comptes rattachés	88 260					
Autres créances	281 501					
Capital souscrit appelé non versé						
	370 618					
Disponibilités	gradus promotives and the second of the seco					
Comptes courants financiers	<b>1 647</b> 720 <sup>4</sup>	RESIDENTALISMA NAMED AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN				
	1 647 720					
Emprunts et dettes financières						
Emprunt obligataire	13 646					
Dettes financières diverses	27					
Dettes rattachées à des participations	5 948					
Emprunts et dettes financières divers						
Comptes courants financiers	3 543 448					
	3 563 070					
Dettes						
Clients : avances et acomptes reçus						
Dettes fournisseurs	37 675	973				
Dettes sur immobilisations						
Autres dettes	200 440					
	238 115	973				
Charges financières	- 3 920 780					
Produits financiers	1708 237					

# 6.6. Engagements hors bilan

en milliers d'euros	Note annexe	Total	<1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés					
Garanties de soumission	Maria de Caractería de Caracte				
Garanties de bonne exécution ou de bonne fin	1	828 530	232 010	379 276	217 243
Garanties de restitution d'acomptes	Para de la companya d	378 976		543	378 433
Garanties de dispense de retenues de garantie	and the state of t				
Garanties de "garantie après-vente"	are constituted by	5岁高甚至			
Autres engagements liés à l'exploitation	Avelor	128 590			128 590
Total des engagements liés à l'exploitation		1 336 096	232 010	379 820	724 266
Lettres de confort accordées	operati de	70 211	70 211		
Garanties et cautionnements accordés	200	1 167 000	282 182	834 484	50 334
Nantissements accordés	The state of the s				
Hypothèques accordées					
Autres garanties de financement	100	58 803	45 053	13 750	
Total des engagements liés au financement		1 296 014	397 446	848 234	50 334
Garanties de passif accordées		15 000		15 000	
Garanties de loyers accordés		7 296	21	7 275	
Autres engagements données		1 648	148	1 500	
Total des autres engagements donnés	i.	23 944	169	23 775	
I. Total engagements donnés	A Proposition of	2 656 054	629 626	1 251 829	774 600
Engagements reçus					
Garanties de marché reçues		3 787	3 787		
Garanties de passif reçues		677	677		
Autres engagements reçus	The state of the s				
II. Total engagements reçus	- December 1	4 464	4 464		
Engagements réciproques					
Engagements d'achats fermes pluri-annuels	Workship of the Control of the Contr				
Engagements de ventes fermes pluri-annuels	200				
Lignes de crédits autorisées non utilisées	The same	2 095 000	50 000	2 045 000	
Loyers futurs minimaux de location simple	B	154 370	42 179	112 191	
Autres engagements réciproques	110				
III. Total engagements réciproques	1	2 249 370	92 179	2 157 191	

# Engagements donnés

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO pour l'exécution des obligations prévues au contrat pour la construction d'un EPR en Finlande. Le Groupe a reçu de la part de Siemens, une contre-garantie à hauteur de sa quote-part dans le contrat vis-à-vis de TVO. L'engagement donné par le Groupe correspond au montant du contrat à moins que TVO ne parvienne à démontrer l'existence d'une faute grave et intentionnelle du fournisseur. Cette garantie a été appelée par TVO à plusieurs reprises et ces appels ont été rejetés par le Groupe. Aucune valeur relative à ces garanties n'est intégrée dans le tableau précédent.

# Engagements réciproques

#### Lignes de crédits autorisées non utilisées

Le Groupe a mis en place en janvier 2013 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 1,25 milliard d'euros utilisable en euros pour une durée de 5 ans. Par ailleurs, le Groupe dispose également de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 50 millions à maturité 2016 et 795 millions à maturité 2017 ; À fin décembre 2015, aucune de ces lignes n'était utilisée. Début janvier 2016, AREVA a procédé à l'utilisation de ces lignes de crédit pour un montant de 2 045 millions d'euros.

#### 6.7. Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance jusqu'au 8 janvier 2015 et membres du Conseil d'Administration à partir de cette même date) par la société et les sociétés qu'elle contrôle ou la société qui la contrôle, selon l'article du Code de Commerce L. 225-102-1 créé par la loi NRE du 15 mai 2001 puis modifié par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, s'élèvent à 1 537 milliers d'euros.

#### 6.8. Litiges et passifs éventuels

## - Centrale EPR de OLKILUOTO 3 (OL3) (AREVA NP)

Le 5 décembre 2008, une procédure d'arbitrage CCI a été lancée par le consortium AREVA-Siemens au titre des retards et perturbations subis dans le cadre de l'exécution du contrat, et des surcoûts induits (« D&D Claim »). En juillet 2012, le Tribunal Arbitral a rendu une sentence partielle définitive enjoignant TVO de débloquer 100 millions d'euros (outre les intérêts) dus au consortium AREVA-Siemens et retenus en contravention des dispositions contractuelles. Cette sentence a été dûment exécutée par TVO.

Après sept ans de procédure (échanges de mémoires par les parties et audiences intermédiaires avec le tribunal arbitral), le montant à jour à fin 2015 des réclamations respectives des parties s'élève à environ 3,5 milliards d'euros pour le Consortium (sur les tranches 1 et 2 de sa réclamation couvrant le début du projet jusqu'à février 2014) et 2,3 milliards d'euros pour TVO. La procédure poursuit son cours.

Le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute lourde/intentionnelle exposées dans la réclamation de TVO restent dénuées de fondement.

Des discussions ont été engagées avec TVO avec pour objectifs de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux. Les parties s'accordent à constater des progrès significatifs. Si cet accord se concrétise, le contrat OL3 sera transféré d'AREVA NP vers AREVA SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française.

# - Litiges AREVA en lien avec l'activité T&D - cédée le 7 juin 2010

A la suite de la décision de la Commission européenne du 24 janvier 2007 ayant sanctionné 11 sociétés, dont AREVA, pour des pratiques anticoncurrentielles concernant le marché des appareillages de commutation à isolation gazeuse («Gas Insulated Switchgears» ou G.I.S.) la Cour de justice de l'Union européenne a, dans sa décision du 10 avril 2014, en partie fait droit à certains pourvois qui avaient été introduits dans cette affaire par AREVA entraînant une modification de la répartition de la charge des amendes, mais ne les a pas réduites au global. Le montant total de la condamnation, intérêts compris, s'élève ainsi à 79 millions d'euros, dont 28 millions d'euros solidairement entre ALSTOM et AREVA. Cette somme a été intégralement réglée par ALSTOM à la Commission Européenne.

Le différend qui était né entre les deux groupes sur la quote-part d'amende à supporter par AREVA a pu être traité entre elles de façon amiable et AREVA a versé la somme de 5,1 millions d'euros à ALSTOM en exécution de l'accord trouvé. Les litiges en lien avec l'activité T&D cédée le 7 juin 2010 impliquant AREVA sont à présent clos.

#### - URAMIN

Suite à l'enquête préliminaire diligentée par le parquet national financier, deux informations judiciaires contre X ont été ouvertes concernant d'une part les conditions de l'acquisition d'URAMIN et d'autre part de la présentation des comptes de la société relatifs à cet achat entre les années 2009 à 2012.

En réponse à l'avis à victime reçu de la justice, AREVA s'est constituée partie civile dans le cadre de l'instruction relative à l'acquisition d'URAMIN.

# - Enquêtes Diverses

La société a par ailleurs connaissance de l'existence d'autres enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulant dans le cadre de procédures judiciaires contre X, AREVA n'est à ce jour pas mise en cause

# 6.9. Tableau des filiales et participations (C. com. Art. L233-15)

(L. com. Art. L233-15)										
	Quote-part du capital détenu en %	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Valeur co des titres Brute		Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
A - Renseignements détaillés concernant les filiales	et participations	(dont la valeu	r d'inventaire ne	tte excède 1 %	du capital de la	a société)	1-4			
1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)	entra de la constitución de la c		a	Mariana Krosalik (andrawa) ya sa		orrestation for it bounds to relative	and the country of the control of th		Committee on the company	
AREVA NP SAS Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	400 000	- 275 291	5 092 280				2 312 821	- 1 233 253	
AREVA MINES SAS Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	99,99	25 207	460 257	2 356 194	1 452 194	50 109		1 577 113	138 192	
AREVA NC SA Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	100 259	- 1 036 510	523 292	523 292			2 481 006	- 480 496	
Compagnie d'Etude et de Recherche pour l'Energie Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex		247 500	12 006	251 541	251 541				291	
AREVA ENERGIES RENOUVELABLES SAS Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	155 003	- 226 912	155 003		446 281		2 694	- 430 471	
CEDEC SA Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	90,14	36 532	4 883	33 466	33 466				- 13	
AREVA IR Tour AREVA - 92084 Paris La Défense Cedex	100,00	6 375	96 922	30 940	30 940				- 59	2 975
2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)			_							
B - Renselgnements globaux concernant les autres	filiales et participa	ations	T 48731				E - 1 1 1	1017		
1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1	th the first constant of the c		anterior or a transfer or be			a harrisan es airs - a	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF			Standing and Artificial
Filiales françaises Filiales étrangères				15 300 3 323	14 087 3 323			A 11-37 12-2-2		
2 - Participations non reprises au paragraphe A 2										
Dans les sociétés françaises Dans les sociétés étrangères			31	6 098	3 020			1		510
Dans les societes etrangeres				230	230					